

SESSION
DU
24 août 2004

CONSEIL DES COMMISSAIRES

**PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY**

À une session ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue en la salle publique du Centre administratif, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 24 août 2004, à 19 h 30, sous la présidence de Mme Liz S.-Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique,

Sont présents, présentes, outre la présidente, M^{me} Liz S.-Gagné :

Ouverture de la
session et constatation
des présences

Les commissaires :

M^{mes} Jacqueline Asselin
Sylvie Belzile
Lise Blackburn
Hélène De Champlain
Sonia Desgagné
Diane Durand
Ruth Gagnon
Diane Gauthier
Madeleine Jean
Diane Perron
Diane Tremblay
MM. Jean-Claude Basque
Rino Beaulieu
Évens Claveau
Omer Deschesnes
Magella Desmeules
Michel Girard
Charles Lavoie
Antonin Simard
Bernard Villeneuve

Commissaires parents :

M^{me} France Gagné
M. Jean-Marc Girard

**Sont également
adjointe
présents-tes :**

M^{me} Christine Tremblay, directrice générale
MM. Michel Cloutier, secrétaire général
Claude Dauphinais, directeur général
Yvon Pelletier, directeur général adjoint

CC-2004-242

Ordre du jour

**Il est proposé par M. Michel Girard
et résolu :**

Que l'ordre du jour de la présente session soit
accepté.

ADOPTÉE

CC-2004-243

Procès-verbal du 22
juin 2004

**Il est proposé par M^{me} Hélène De Champlain
et résolu :**

D'ACCEPTER le procès-verbal de la session
ordinaire du Conseil des commissaires, tenue le 22 juin 2004, tel que rédigé.

ADOPTÉE

CC-2004-244

Courrier reçu du 1^{er} au
15 juin 2004

Chaque membre du Conseil a reçu pour information, une liste identifiant les sujets du courrier reçu à la direction générale, en date du 15 juin au 17 août.

CC-2004-245

Résolution d'appui /
Finale nationale d'été
2007 des Jeux du
Québec

ATTENDU la mission éducative de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay;

ATTENDU la clientèle d'élèves desservie par les diverses écoles de la Commission scolaire;

ATTENDU l'ensemble des activités sportives auxquelles participent en cours d'année scolaire, les élèves de la Commission scolaire, tant aux plans local, régional que provincial;

ATTENDU la disponibilité et l'accessibilité d'aménagements et d'équipements sportifs et communautaires qu'on retrouve dans l'ensemble des écoles primaires et secondaires du territoire de la Commission scolaire;

ATTENDU le partenariat développé avec Ville de Saguenay quant à l'utilisation des bâtisses et des équipements sportifs et communautaires;

ATTENDU les bienfaits et l'intérêt qu'ont généré en région, les Jeux du Québec de l'été 1972, de l'hiver 1976, de l'été 1999 ainsi que des Jeux du Canada du Saguenay—Lac-St-Jean de 1983;

**Il est proposé par M. Rino Beaulieu
et résolu :**

QUE la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay fasse connaître sa volonté de soutenir la candidature de Ville de Saguenay pour l'obtention de la Finale nationale d'été 2007 des Jeux du Québec, et;

QU'À cet égard, elle maintienne son partenariat dans l'organisation de cette activité d'envergure.

ADOPTÉE

CC-2004-246

Dénonciation /
Projet d'acquisition
par Corus
Entertainment

ATTENDU qu'en mai 2004, la compagnie Corus Entertainment, une entreprise albertaine, a acquis les sept stations du réseau Radiomédia dont CKRS radio, qui étaient la propriété du groupe québécois Astral Média;

ATTENDU qu'en septembre prochain, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) s'apprêtera à décider s'il approuve ou non ladite transaction;

ATTENDU que Corus Entertainment a déjà fait connaître au CRTC ses intentions de faire de CKAC une station spécialisée dans le sport et la santé et par là, de venir affecter à la baisse la programmation de la station régionale CKRS;

ATTENDU que Corus Entertainment aurait ainsi comme projet de réduire le temps de programmation régionale et par là, de réduire le personnel de la salle de nouvelles de CKRS radio;

ATTENDU que la population de la région du Saguenay—Lac-St-Jean a déjà manifesté et continue de manifester son intérêt et son soutien envers les médias d'information privilégiant une programmation locale et régionale d'importance et de qualité qui soit proche des diverses réalités du milieu;

**Il est proposé par M^{me} Diane Perron
et résolu :**

CC-2004-246

Suite

QUE la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay fasse connaître au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) qu'elle dénonce le projet de réduction de la valeur du réseau Radiomédia tel que soumis par la compagnie Corus Entertainment, et;

QU'ELLE fasse connaître son appui au mouvement de solidarité publique visant à faire modifier pour le plus grand bénéfice de la population du Saguenay—Lac-St-Jean, le projet d'acquisition des sept stations du réseau Radiomédia, dont la station CKRS radio, par la compagnie Corus Entertainment.

ADOPTÉE**CC-2004-247**Les sinistrés de
Canton Tremblay /
Taxes scolaires

ATTENDU la confirmation d'une étude de Ville de Saguenay rendue publique à la fin de juillet 2004 concernant l'éventualité d'un affaissement important de rochers dans un quartier de la ville du secteur Canton Tremblay de l'arrondissement Chicoutimi;

ATTENDU la dangerosité reconnue de cet affaissement éventuel;

ATTENDU que la décision a été prise d'exproprier les propriétaires concernés et que le nombre de propriétaires, selon le résultat de cette étude, est d'environ 25;

ATTENDU que tous les propriétaires concernés ont été facturés pour l'imposition de taxes annuelles 2004-2005 et ceci, pour une année complète qui s'étend du 1^{er} juillet 2004 au 30 juin 2005;

ATTENDU que l'ensemble de ces propriétaires n'habitent déjà plus leur propriété, celle-ci devant être démolie ou déménagée incessamment;

ATTENDU qu'un certificat modifiant l'évaluation sera éventuellement émis par les évaluateurs diminuant considérablement l'évaluation et / ou la période d'imposition et de ce fait, le compte de taxes scolaires;

ATTENDU que la majorité de ces propriétaires devront subir une perte financière en plus de vivre une situation difficile au plan humain.

**Il est proposé par M. Magella Desmeules
et résolu :**

DE REMBOURSER provisoirement les propriétaires qui ont déjà payé leur compte de taxes scolaires pour l'année 2004-2005, s'ils en font la demande, en les informant cependant qu'un autre compte de taxes sera émis ultérieurement;

DE NE PAS EXIGER de paiement pour l'année 2004-2005 pour ceux qui n'ont pas encore payé leur compte de taxes scolaires et cela, jusqu'à l'émission de certificats de modification concernant ces propriétés ;

DE NE CHARGER aucun intérêt concernant l'imposition 2004-2005 tant et aussi longtemps que nous n'aurons pas obtenu les certificats de modification des évaluateurs;

DE REFAIRE les calculs de l'imposition 2004-2005 avec les dates effectives qui seront indiquées sur les certificats de modification concernant ces propriétés au moment de leur réception.

ADOPTÉE

CC-2004-248

Location de l'école La
Source / Centre de
Petite enfance Les
Petits Cailloux

ATTENDU que le Centre de la petite enfance (CPE) Les Petits Cailloux a besoin de locaux temporaires à la suite de la destruction par incendie de leurs locaux;

ATTENDU l'urgence de la situation.

**Il est proposé par M. Omer Deschesnes
et résolu :**

D'ENTÉRINER la décision de la Direction générale de louer des locaux à l'école La Source au CPE Les Petits Cailloux pour un montant mensuel de 2 000 \$ afin de leur permettre de continuer leurs activités en attendant le règlement de leur situation et de déléguer la présidente et le directeur général pour signer le contrat.

ADOPTÉE

CC-2004-249

Participation des
membres du CC /
Vision Saguenay 2025

ATTENDU la tenue du Colloque Vision Saguenay 2025 qui s'est déroulé les 7 et 8 avril dernier;

ATTENDU la participation de représentants de la Commission scolaire audit colloque;

ATTENDU l'invitation du Mouvement Vision Saguenay 2025 pour que la Commission scolaire soit représentée au forum sur les « défis de l'avenir de Saguenay et de sa vaste région » qui aura lieu le vendredi 10 septembre 2004, à l'Université du Québec à Chicoutimi;

ATTENDU l'importance de ce forum qui fait suite aux diverses activités animées depuis septembre 2003 par Vision Saguenay 2025, soit une série de 17 séminaires thématiques et le colloque « Le devenir de Saguenay »;

ATTENDU que le forum devrait permettre aux participants de commenter, bonifier, questionner et critiquer l'ensemble du contenu livré depuis un an par les experts et les acteurs mobilisés par l'exercice d'élaboration d'une vision territoriale;

**Il est proposé par M. Évens Claveau
et résolu :**

DE RÉPONDRE positivement à l'invitation du Mouvement Vision Saguenay 2025 et d'autoriser la participation des membres du Conseil des commissaires disponibles et désirant participer au forum sur les « défis de l'avenir de Saguenay ».

ADOPTÉE

Sur demande des membres du Conseil, le secrétaire général verra à se procurer en nombre suffisant, des copies du dernier numéro de la revue Organisations et territoires dont le lancement eut lieu récemment sur le campus de l'UQAC.

**Il est proposé par M. Antonin Simard
et résolu :**

D'ACCEPTER la recommandation du comité des Services éducatifs adultes faite à la direction générale et d'adopter les frais de services de préformation et de postformation suivants pour la période du 1^{er} juillet 2004 au 30 juin 2005 :

| | |
|--|---------------------------|
| Formation générale adultes temps complet | 35,00\$ / session / élève |
|--|---------------------------|

CC-2004-250

Suite

| | |
|--|---|
| Formation générale adultes temps partiel | 35,00\$ / session / élève |
| Formation professionnelle jeunes et adultes temps complet et temps partiel (MEQ) | 30,00\$ / 450 h / élève |
| Formation professionnelle / Formation générale adultes / Clientèle autofinancée | 2,50\$ / heure / élève intégré dans un groupe déjà démarré Groupe autonome : tarification selon le Service aux entreprises CLE : selon le cahier des procédures |
| Formation à distance | 35,00\$ / frais d'inscription |
| Service autodidacte | 25,00\$ / sigle |

ADOPTÉE**CC-2004-251**

Achat de moteurs usagés pour le CFP en Équipement motorisé

ATTENDU la recommandation positive du Comité des ressources matérielles;

Il est proposé par M^{me} Diane Durand et résolu :

D'ENTÉRINER la décision prise par le directeur général d'acheter deux (2) moteurs usagés servant à l'enseignement au Centre d'équipement motorisé pour un montant de 54 061,75 \$ de la compagnie Cummins Est du Canada.

ADOPTÉE**CC-2004-252**

Engagements / Éducatrices

ATTENDU le mouvement de personnel consécutif, conformément à la clause 7-03-08 de la convention collective du personnel de soutien en service de garde ;

ATTENDU que le comité des ressources humaines recommande l'engagement de ces personnes à titre d'employées régulières comme éducatrice en service de garde à compter du 23 août 2004, sous réserve de la période d'essai ;

Il est proposé par M^{me} Sylvie Belzile et résolu :

DE PROCÉDER à l'engagement de :

| | | | |
|---------------------|----------------------|------------|---------|
| ✓ Denise Lemieux | De La Pulperie | éducatrice | 18,00 h |
| ✓ Madeleine Leclerc | Félix-Antoine-Savard | éducatrice | 18,00 h |
| ✓ Lise Boudreault | La Carrière | éducatrice | 16,00 h |
| ✓ Hélène Duperré | St-David | éducatrice | 18,00 h |

ADOPTÉE**CC-2004-253**

Engagement / Animatrice de vie spirituelle et d'engagement communautaire

ATTENDU le poste d'animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire laissé vacant suite au départ de Monsieur Jean-Guy Bédard ;

ATTENDU l'affichage d'un poste d'animateur(trice) à la polyvalente de la Baie se terminant le 6 juillet 2004, concours # 06-2004-38 ;

ATTENDU la recommandation favorable du comité de sélection tenu le 8 juillet 2004 ;

CC-2004-253

Suite

ATTENDU la recommandation favorable du comité de service des ressources humaines;

Il est proposé M^{me} France Gagné et résolu :

DE PROCÉDER à l'engagement de Madame Josée Dallaire au poste régulier temps plein d'animatrice de vie spirituelle et d'engagement communautaire à la Polyvalente de la Baie, et ce à compter du 9 août 2004.

ADOPTÉE

CC-2004-254

Modification de poste / Responsable de service de garde de l'école La Carrière

ATTENDU le plan d'effectifs concernant le personnel de soutien en service de garde adopté au CC du 8 juin 2004;

ATTENDU la réduction d'heures au poste de responsable à l'école La Carrière;

ATTENDU la correction apportée lors du 1^{er} mouvement du 14 juin 2004 ;

Il est proposé M^{me} Diane Gauthier et résolu :

DE MODIFIER les heures au poste de responsable au service de garde de l'école La Carrière à 34,00 heures/semaine (au lieu de 32,00 heures) et ce, à compter du 1^{er} juillet 2004.

ADOPTÉE

CC-2004-255

Engagement / Personnel de soutien

ATTENDU l'affichage d'un poste de concierge régulier temps partiel de 25 h/s à la polyvalente Fréchette, suite à la nomination de Madame Lyne Gagnon comme éducatrice en service de garde ;

ATTENDU l'affichage d'un poste de secrétaire d'école régulier temps partiel de 20 h/s à l'école Marie-Médiatrice, suite au départ de madame Aline Morin;

ATTENDU l'affichage d'un poste de secrétaire temps plein régulier 35 h/s à l'éducation aux adultes, suite à la planification des effectifs 2004-2005 ;

ATTENDU l'affichage d'un poste de secrétaire temps plein régulier 35 h/s aux services de la Direction générale (17,50 h/s) et du Secrétariat général (17,50 h/s), suite à la planification des effectifs 2004-2005 ;

ATTENDU que le comité des ressources humaines recommande l'engagement de ces personnes, sous réserve de la période d'essai ;

Il est proposé M^{me} Diane Perron et résolu :

DE PROCÉDER à l'engagement de Monsieur Antonio Tremblay, au poste de concierge à la polyvalente Fréchette (25h/s), à compter du 09 août 2004 ;

DE PROCÉDER à l'engagement de Madame Nicole Rondeau, au poste de secrétaire d'école à l'école Marie-Médiatrice (20 h/s) à compter du 18 août 2004, et;

CC-2004-255
Engagement /
Personnel de soutien

DE PROCÉDER à l'engagement de Madame Pauline Lapointe, au poste de secrétaire à l'éducation aux adultes (35 h/s) à compter du 18 août 2004 ;

DE PROCÉDER à l'engagement de Madame Suzanne Martel aux services de la Direction Générale (17,50 h/s) et du Secrétariat général (17,50 h/s) à compter du 23 août 2004.

ADOPTÉE

CC-2004-256
Rapports des
comités de services
et du Comité de
parents

La présidente du Comité de parents, M^{me} France Gagné, informe que la réunion de formation du Comité de parents pour l'année 2004-2005 se tiendra le mercredi 20 octobre prochain en la salle publique du Centre administratif.

CC-2004-257
La rentrée scolaire

Sur invitation du directeur général, chacun des deux directeurs généraux adjoints et chaque directeur de services viennent faire le point sur les préparatifs de la rentrée scolaire, les démarches récentes faites quant à l'engagement du personnel requis, les réparations aux bâtisses, les projets de construction, les prévisions de clientèle scolaire, etc. De l'avis de tous, tout est en place pour un début d'entrée des plus prometteurs.

CC-2004-258
Forum régional / Place aux
citoyens

Madame la présidente fait un bref retour sur l'organisation et le déroulement du Forum régional «Place aux citoyens» qui s'est tenu à Alma, dimanche dernier. À cette occasion, le Conseil des Commissions scolaires de la région 02 a pu déposer un mémoire axé davantage sur la situation du développement de la formation professionnelle au regard de l'actualisation de la formation de la main d'œuvre et d'avenues à entreprendre afin de trouver des solutions durables au développement socioéconomique de la région. Le deuxième sujet abordé concernait le maintien des petites écoles en milieux ruraux. M^{me} Gagné et monsieur le commissaire Charles Lavoie (celui-ci avait reçu une invitation comme citoyen) disent espérer un suivi positif pour notre région, de la part du gouvernement dans sa nouvelle approche de réorganisation de l'appareil public.

CC-2004-259
Affectation des directions
d'établissements scolaires

Chaque membre du Conseil a reçu une copie de la liste d'affectations de directions et des adjoints des établissements pour l'année 2004-2005. Le directeur général fait connaître les dernières affectations. Il s'agit de :

M. Yves Desgagné, directeur adjoint
École secondaire de l'Odyssée / Lafontaine;

M. Jean-François Proulx, directeur adjoint
École secondaire Charles-Gravel;

M^{me} Dominique Tardif, directrice adjointe
École Félix-Antoine-Savard / Ste-Bernadette.

CC-2004-260
Réseaux de
télécommunication
(ajout de 75 millions
de dollars)

En réponse à une question posée par M^{me} Jacqueline Asselin, Madame la présidente invite les membres du Conseil à lui faire connaître les sujets qui pourraient être d'intérêt lors du lac-à-l'épaule prévu pour le 5 octobre prochain.

CC-2004-261

Ville Saguenay /
Communiqué de presse
/ Première signature de
convention collective /
Brigadiers et brigadières

M^{me} Hélène De Champlain exprime le souhait qu'une étude puisse être faite par la direction des services des ressources matérielles sur la possibilité de ceinturer l'arrière de la cours d'école de la Pulperie, de façon à maximiser la sécurité sur le terrain et à minimiser l'accès au terrain en dehors des temps d'utilisation de l'école.

CC-2004-262

Publicités de la formation
professionnelle

À la suite d'une intervention de Monsieur Antonin Simard qui félicitait les responsables de la publication des documents d'information portant sur la formation professionnelle et sur les services offerts par chaque centre, le directeur général adjoint des services éducatifs adultes fait savoir qu'une évaluation prochaine sera faite de l'expérience de l'utilisation de ce moyen de communication.

Sur ce, la présente session du Conseil se termine.

La présidente

Le secrétaire général